

18-01-29

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

À un ajournement de la séance ordinaire du 15 janvier 2018 du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares tenu le lundi 29 janvier 2018, à 19 h 33, à la salle des commissaires du centre administratif de la Commission scolaire des Phares, 435, avenue Rouleau à Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour les EHDAA
 Marie-Claude Hamel
 Karène Langlois, représentante du comité de parents pour l'ordre primaire

MM. Daniel Arseneault, vice-président
 Raynald Caissy
 Pierre Pelletier, représentant du comité de parents pour l'ordre secondaire
 Michel Pineault
 Alain Rioux
 Mario Ross
 André Trahan

M^{me} Mylène Thibault était présente par le biais du téléphone, conformément au *Règlement concernant la participation à distance par les commissaires aux séances du Conseil des commissaires et du Comité exécutif de la Commission scolaire des Phares (C. C. r 27-2006)*.

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. La directrice générale, M^{me} Madeleine Dugas, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont également présents :

M^{mes} Christine Marquis, directrice du Service des ressources informationnelles
 Marie-Hélène Ouellet, directrice du Service des ressources financières

MM. Rock Bouffard, directeur du Service des ressources humaines
 Jocelyn Michaud, directeur général adjoint
 Jean Papillon, directeur du Service des ressources éducatives
 Carl Ruest, directeur du Service des ressources matérielles

Absence motivée :

M^{me} Lise Lévesque

18-01-29-151 MOT DU PRÉSIDENT

Le président, M. Gaston Rioux, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

18-01-29-152 PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune question n'est soumise.

18-01-29-153 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. André Trahan et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
2. Mot du président;
3. Période de droit de parole réservée au public;
4. Adoption de l'ordre du jour;
5. Décision :
 - 5.1 *Rapport annuel 2016-2017* (Madeleine Dugas);
 - 5.2 Calendrier scolaire de la Formation générale des jeunes (FGJ) 2018-2019 – Pour consultation (Jean Papillon);
 - 5.3 Calendriers scolaires de la Formation professionnelle et de la Formation générale des adultes (FP-FGA) 2018-2019 – Pour consultation (Jean Papillon);
 - 5.4 Comité consultatif de transport d'élèves – Modification (Madeleine Dugas);
 - 5.5 Cession à la Ville de Mont-Joli d'une partie des terrains de la Commission scolaire des Phares située près de l'école du Mistral pour la construction d'un aréna – Intention de céder (Carl Ruest);
 - 5.6 Désignation d'un nouvel administrateur principal – AccèsD Affaires (Marie-Hélène Ouellet);
 - 5.7 Politique relative à la prévention et gestion du harcèlement et de la violence en milieu de travail – Pour consultation (Cathy-Maude Croft); **Ajournement du 12 février 2018**
 - 5.8 Cas de personnel (huis clos); (Rock Bouffard); **Ajournement du 12 février 2018**
6. Questions nouvelles;
7. Seconde période de droit de parole réservée au public;
8. Ajournement de la séance.

DÉCISION

18-01-29-154 RAPPORT ANNUEL 2016-2017

ATTENDU l'article 220 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M^{me} Lise Beaulieu et résolu de prendre acte du Rapport annuel de la Commission scolaire des Phares pour l'année 2016-2017, codifié sous le numéro A151, tel que présenté par la directrice générale.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

18-01-29-155 CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES (FGJ) 2018-2019 – POUR CONSULTATION

ATTENDU l'entente au comité paritaire du personnel enseignant, en vertu de l'article 8-4.02 de la convention collective locale du secteur des jeunes;

Il est proposé par M. André Trahan et résolu de soumettre à la consultation auprès du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis, du Syndicat des professionnelles et des professionnels de l'enseignement du Bas-Saint-Laurent, du Syndicat du soutien scolaire des Phares (CSN) ainsi qu'auprès du comité de parents le document *Calendrier scolaire de la formation générale des jeunes* pour l'année scolaire 2018-2019, document codifié sous le numéro E105, ainsi que le document *Onze jours de congé communs à tous les élèves du préscolaire* pour l'année scolaire 2018-2019, document codifié sous le numéro E105a.

18-01-29-156 CALENDRIERS SCOLAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES (FP-FGA) 2018-2019 – POUR CONSULTATION

ATTENDU l'entente au comité paritaire du personnel enseignant, en vertu de l'article 11-10.03 de la convention collective locale pour les secteurs de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle;

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu de soumettre à la consultation auprès du Syndicat de l'enseignement de la région de La Mitis, du Syndicat des professionnelles et des professionnels de l'enseignement du Bas-Saint-Laurent ainsi qu'auprès du Syndicat du soutien scolaire des Phares (CSN) les documents *Calendrier scolaire de la formation générale des adultes* pour l'année scolaire 2018-2019, document codifié sous le numéro E205a et *Calendrier scolaire de la formation professionnelle* pour l'année scolaire 2018-2019, codifié sous le numéro E205b.

18-01-29-157 COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT D'ÉLÈVES – MODIFICATION

ATTENDU la résolution 14-12-08-125;

ATTENDU l'article 188 de la *Loi sur l'instruction publique* concernant la formation d'un comité consultatif de transport des élèves à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU les règles de formation de ce comité prévues dans le *Règlement sur le transport des élèves*;

ATTENDU qu'en raison de ces autres implications, madame Marie-Claude Hamel ne souhaite plus siéger à ce comité;

ATTENDU l'intérêt manifesté par M. Mario Ross pour siéger à ce comité et celui de M. Michel Pineault à agir à titre de substitut;

Il est proposé par M^{me} Karène Langlois et résolu de nommer les commissaires suivants pour représenter le conseil des commissaires à ce comité :

- M. André Trahan;
- M. Mario Ross

Il est également résolu de nommer M^{me} Mylène Thibault et M. Michel Pineault comme substitués.

18-01-29-158 CESSION À LA VILLE DE MONT-JOLI D'UNE PARTIE DES TERRAINS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES SITUÉE PRÈS DE L'ÉCOLE DU MISTRAL POUR LA CONSTRUCTION D'UN ARÉNA – INTENTION DE CÉDER

ATTENDU le projet de construction d'un nouvel aréna entrepris par la Ville de Mont-Joli;

ATTENDU que la Ville de Mont-Joli a sollicité la collaboration de la Commission scolaire des Phares pour lui céder une partie des terrains de l'école du Mistral dans le but de localiser cette nouvelle construction;

ATTENDU que la présence de cette importante infrastructure à proximité de l'école du Mistral profitera assurément à la commission scolaire dans le cadre de ses propres activités;

ATTENDU la disponibilité de terrains inutilisés situés immédiatement au sud de l'école du Mistral;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu :

De confirmer l'intention de la commission scolaire de céder une partie des terrains situés au sud de l'école du Mistral à la Ville de Mont-Joli et ce, à titre gracieux, dans le but de construire un nouvel aréna municipal, sous réserve de ce qui suit :

Qu'une résolution additionnelle précisant l'ensemble des données inhérentes à l'acte de cession soit adoptée par le conseil des commissaires de la commission scolaire au moment opportun.

18-01-29-159 DÉSIGNATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR PRINCIPAL – ACCÈS D'AFFAIRES

ATTENDU que la Commission scolaire des Phares a adhéré à AccèsD Affaires et à cette occasion a nommé M. Marc Girard, directeur du Service des ressources financières comme administrateur principal;

ATTENDU qu'il y a lieu de changer la personne désignée comme administrateur principal;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu que M^{me} Marie-Hélène Ouellet, directrice du Service des ressources financières, soit désignée administratrice principale en remplacement de M. Marc Girard, directeur adjoint du Service des ressources financières aux fins d'utilisation du service AccèsD Affaires et qu'elle soit investie de tous les pouvoirs nécessaires à cette fin.

18-01-29-160 SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC

Aucune question n'est soumise.

18-01-29-161 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 20 h 15, il est proposé par M. Pierre Pelletier et résolu d'ajourner la séance au lundi 12 février 2018, à 19 h 30.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Conseil des commissaires

Ajournement de la séance ordinaire du 15 janvier 2018

tenu le 29 janvier 2018

INDEX DES RÉOLUTIONS

18-01-29-151	MOT DU PRÉSIDENT
18-01-29-152	PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC
18-01-29-153	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
18-01-29-154	RAPPORT ANNUEL 2016-2017
18-01-29-155	CALENDRIER SCOLAIRE DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES (FGJ) 2018-2019 – POUR CONSULTATION
18-01-29-156	CALENDRIERS SCOLAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES (FGA-FP) 2018-2019 – POUR CONSULTATION
18-01-29-157	COMITÉ CONSULTATIF DE TRANSPORT D'ÉLÈVES – MODIFICATION
18-01-29-158	CESSION À LA VILLE DE MONT-JOLI D'UNE PARTIE DES TERRAINS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES SITUÉE PRÈS DE L'ÉCOLE DU MISTRAL POUR LA CONSTRUCTION D'UN ARÉNA – INTENTION DE CÉDER
18-01-29-159	DÉSIGNATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR PRINCIPAL – ACCÈS AFFAIRES
18-01-29-160	SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC
18-01-29-161	AJOURNEMENT DE LA SÉANCE